

Euromontana, Moutiers le 7 Mars 2018

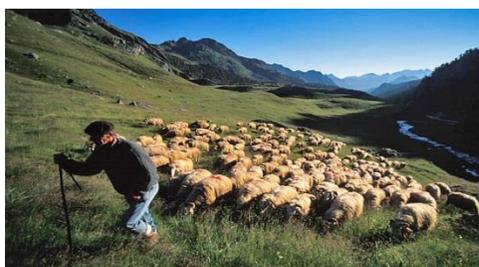


Réseau Pastoral Rhône Alpes



Réseau Rural National "Mobilisation collective pour le développement rural"

Innovier collectivement pour soutenir l'économie agro-pastorale dans les territoires de montagne



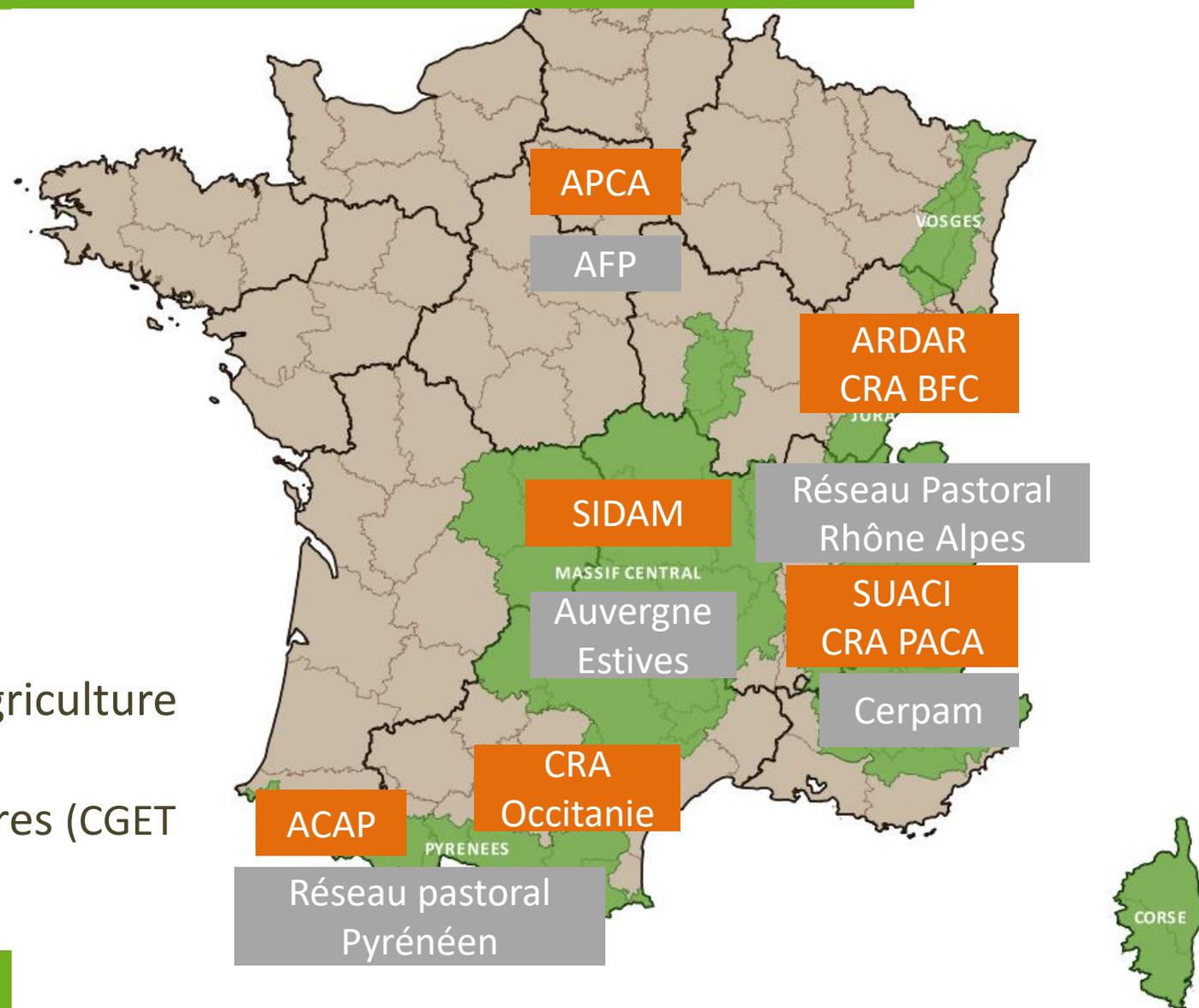
Dynamique partenariale et portée Nationale

Partenaires

-  Structures agricoles
-  Services pastoraux
-  Massifs

Comité de pilotage élargi

- Conseils Régionaux
- Réseaux Ruraux Régionaux
- Observatoire du Développement Rural
- Représentants des Parcs
- Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET de Massif)



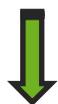
1. Phase de préparation

Analyse comparative des PDRR et des conventions de massifs

2. Phase de terrain

Auditions dans les massifs français :
Jura, Alpes du Nord, Alpes du Sud, Massif central, Pyrénées
novembre 2015 à février 2016

Auditions



Groupes de travail



Propositions partagées
pour améliorer les soutiens
à l'agropastoralisme

3. Phase d'étude

Travail pluri-annuel 3 ans : 2016-2018
Groupes de travail
Retraitement des auditions et travaux
→ *Des propositions partagées*



Type d'acteur	Pourcentage de représentation
Acteurs Agricoles	47%
Acteurs pastoraux	30%
Collectivités	8%
État	10%
Parc Enseignement Recherche	5%
TOTAL	250 participants

ÉCONOMIE ET FILIERES

GT4 Produits

- Cahiers des charges AOP IGP /pasto
 - Autres démarches
 - Politiques laitières pour l'alpage
- Suaci Montagn'Alpes

GT5 Tourisme

- Carte interactive
 - Liens entre les acteurs tourisme-pastoralisme
- CRA Bourgogne-Franche-Comté

POLITIQUES PUBLIQUES

GT6 PAC

- Proratas
- DPB estives
- MAE SHP

Suaci Montagn'Alpes
CA 05 (PACA)

GT7 Soutiens Région / Massif

- Mesure PDR
- Conventions Massif

GT8 Articulation des politiques

ACAP, APCA

GT9 GOUVERNANCE

Définition de l'agropastoralisme
Représentation
AFP + APCA

MOYENS DE PRODUCTION

FONCTIONNEMENT DES ESPACES PASTORAUX

GT1 Espaces pastoraux

- Surfaces pastorales
 - Importance fourragère
 - Installation
- Sidam
Auvergne Estive

GT 2 Organisations collectives

- GP/AFP Réseau pastoral RA
- Gestion sanitaire Emploi Formation

GT3 Territoire et environnement

- Aménités pastorales Cerpam
- Prédation / Écosystème

Vers une redéfinition de l'agropastoralisme

L'agropastoralisme désigne le secteur de la production agricole selon lequel les exploitations à activité d'élevage bovin, ovin, caprin, voire équin ou porcin, combinent en proportions variables deux types très différents de ressources fourragères pour l'alimentation de leurs animaux :

- d'une part, **des végétations spontanées herbacées**, arbustives et/ou arborées portées par des espaces pastoraux, à usage exclusif et saisonnier de pâturage,
- d'autre part, **des surfaces cultivées**, dont les productions (céréales, prairies ou autres) sont récoltées, stockées ou/et pâturées, avec commercialisation possible d'une partie plus ou moins importante d'entre elles (grains, foin, etc.).

Vers une redéfinition de l'agropastoralisme

- En montagne : la quasi-totalité des exploitations d'élevage relève de l'agropastoralisme
- De rares exploitations sont exclusivement pastorales surtout dans des zones climatiquement et topographiquement plus clémentes que la montagne (méditerranéennes)
- Des notions de gradients de « pastoralité »

Surfaces cultivées et surfaces pastorales

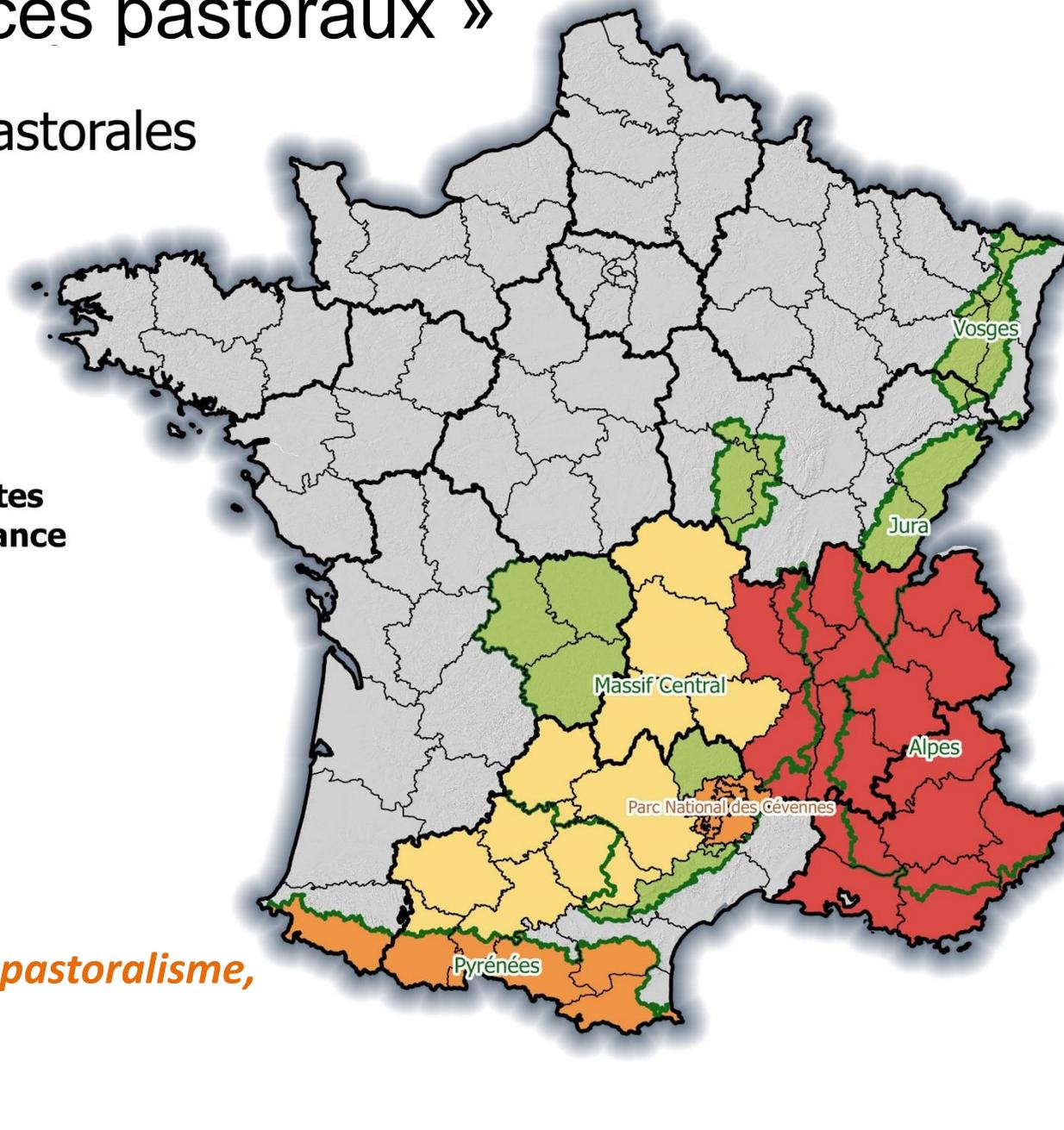
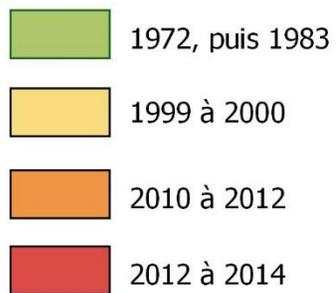
- **Surfaces cultivées très généralement en propriété** ou sous statut du fermage =
Assise foncière stable
- **Surfaces pastorales ...**
 - propriété des éleveurs
 - propriétés publiques (Commune set leurs syndicats, Etat, Conseil Départementaux...)
 - Propriétés privées (avec des propriétaires éloignés des problématiques)
 - Des Associations foncières pastorales (regroupement de propriétaires)
- **...sur des statuts très variables**
 - Fermages ou Conventions pluri-annuelles de pâturage
 - Modes de faire valoir oraux (sur les propriétés privées morcelées)
→ *les éleveurs y sont moins « chez eux » mais développent un attachement fort*

Groupe « Espaces pastoraux »

enquêtes pastorales



Dernières enquêtes pastorales en France



→ **Améliorer la prise en compte du pastoralisme, dans les recensements agricoles**

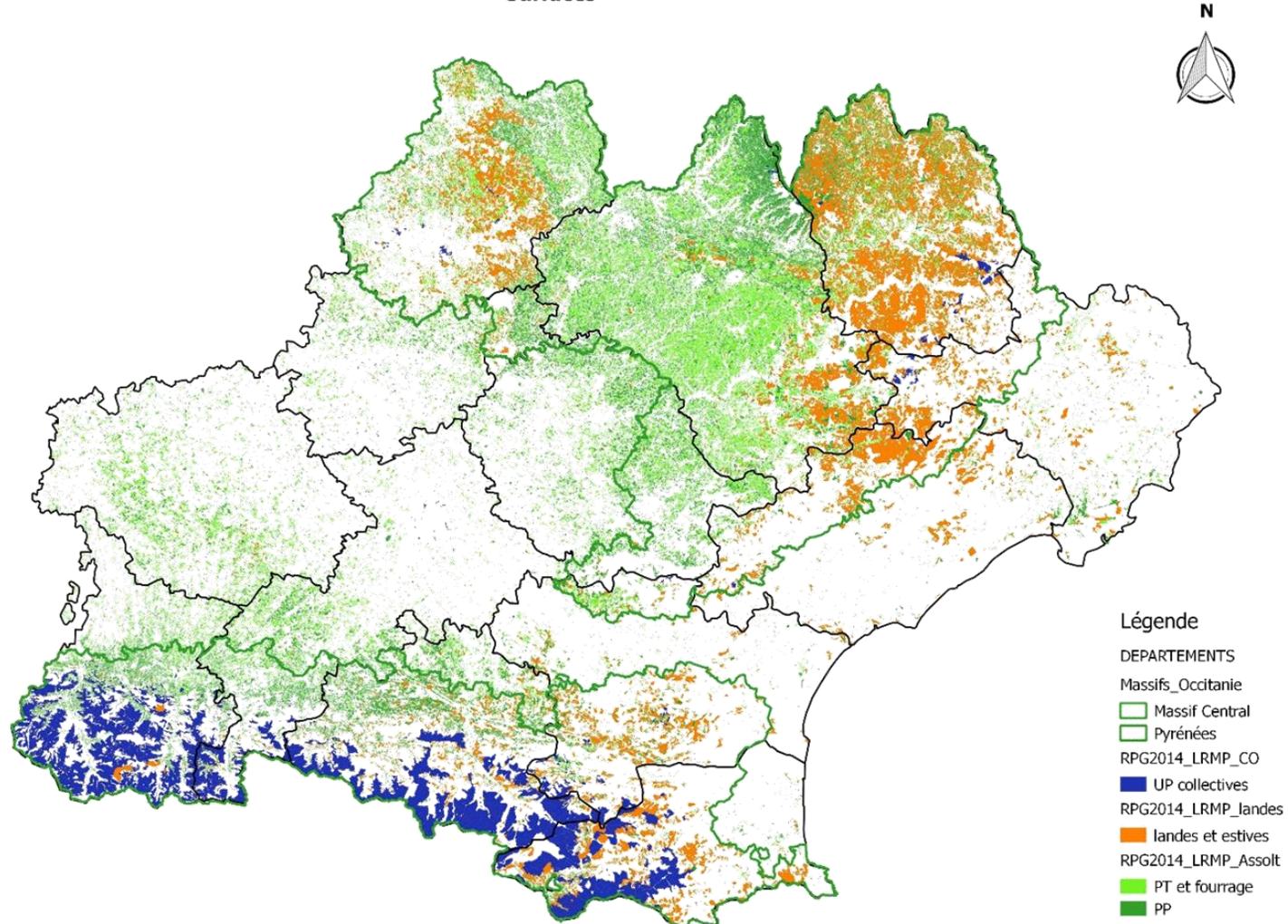
Avancement des travaux – Enquêtes pastorales



**Les espaces à vocation
élevage en Occitanie**

**Approches des
surfaces pastorales,
notamment collectives**

Départements de la région Occitanie
Surfaces



1:1 300 000

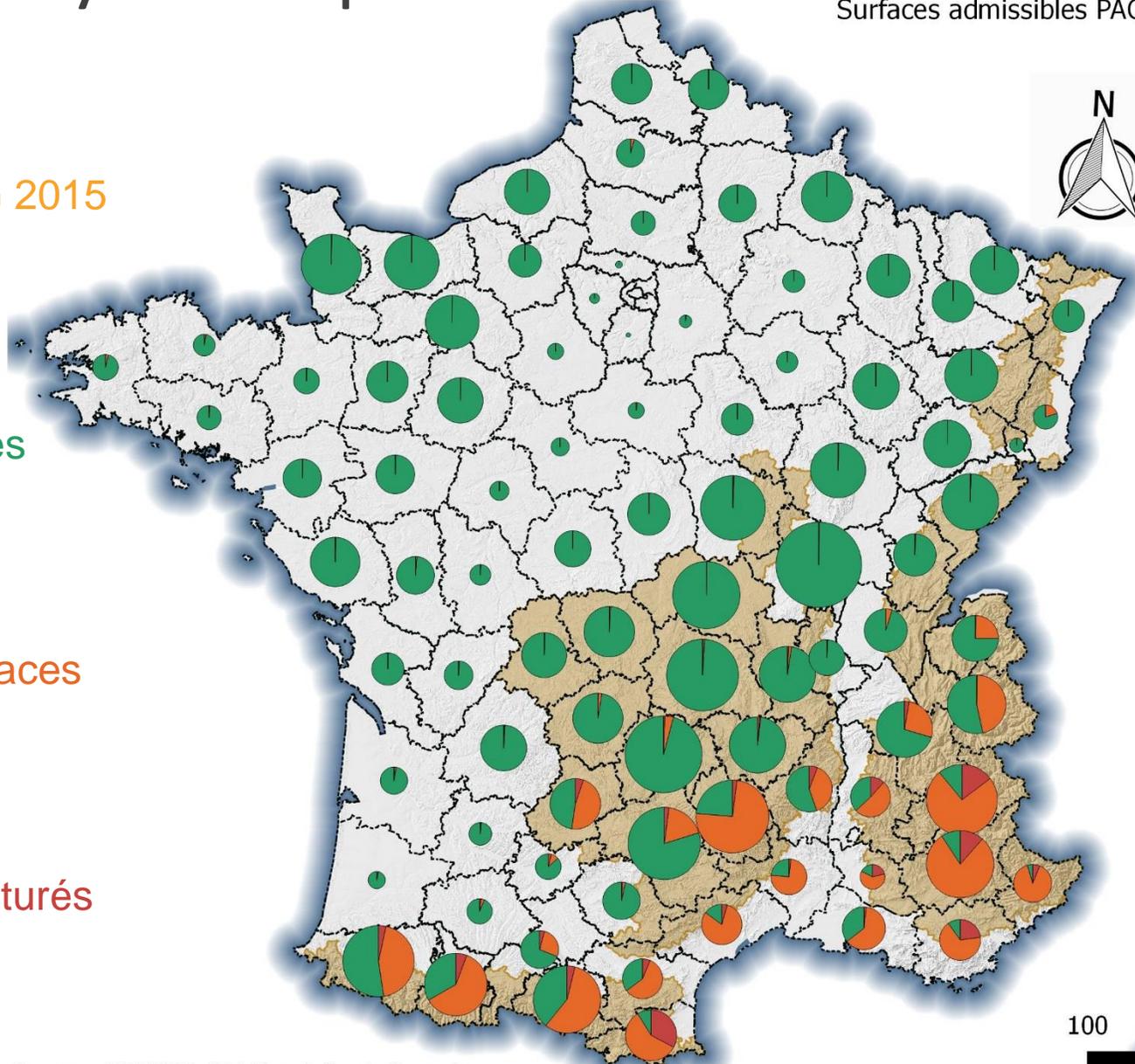
Résultat Analyse RPG 2015

Type de surfaces pastorales

6 millions ha de prairies permanentes admissible à 98%

1,8 millions ha de surfaces pastorales admissible à 68%

290 000 ha de bois pâturés admissible à 47%



Surfaces graphiques :

74% prairies permanentes
22% surfaces pastorales
4% bois pâturés

Surfaces admissibles :

81% prairies permanentes
17% surfaces pastorales
2% bois pâturés

Légende

Type de surface pastorale admissible

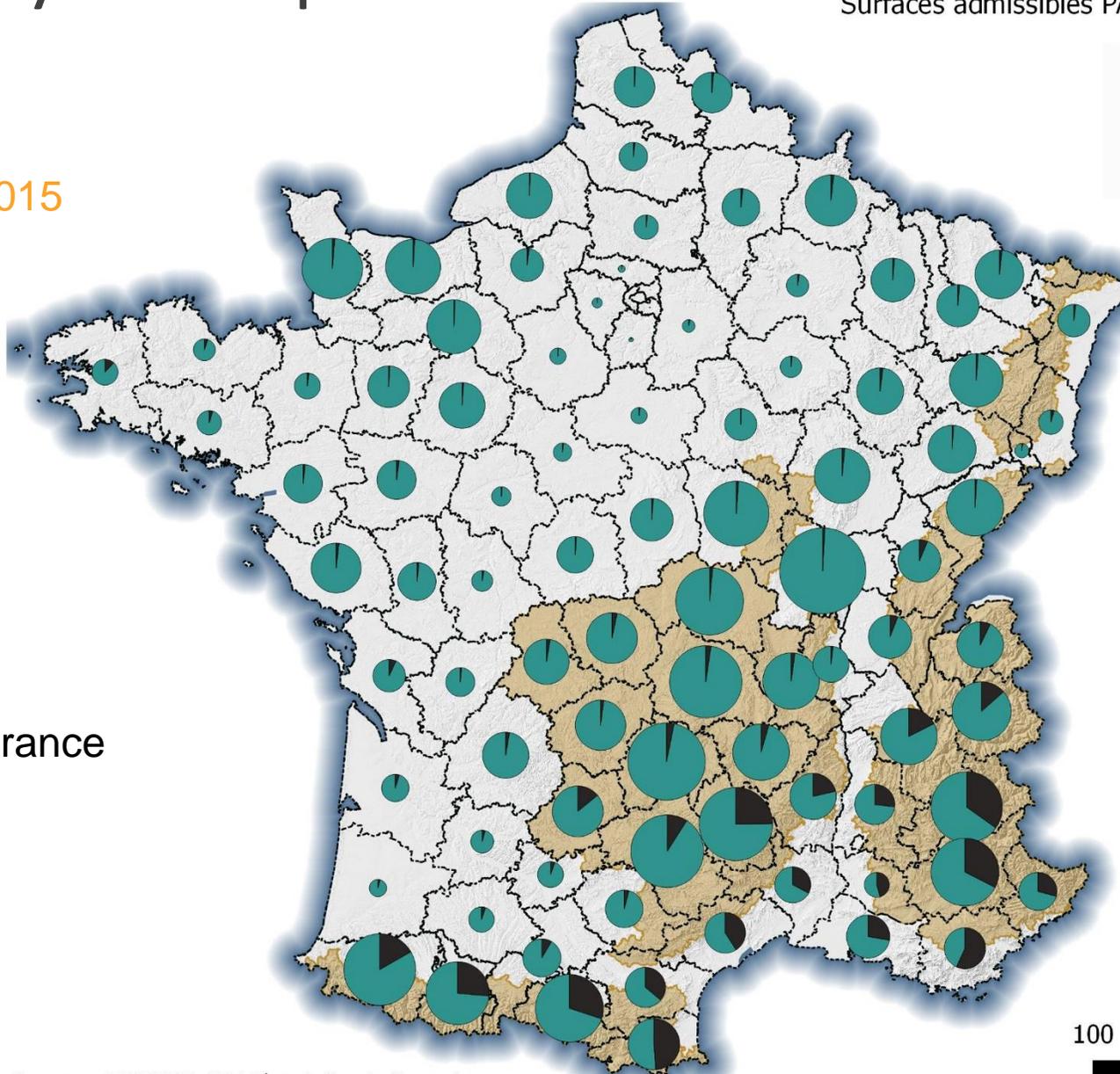
- PPH : prairies permanentes
- SPH, SPL : surfaces pastorales
- BOP : bois pâturés
- Départements
- Limite des Massifs

Résultat Analyse RPG 2015

Prise en compte des surfaces pastorales :

- Prairies permanentes,
- Surfaces pastorales,
- Bois pâturés

→ Agropastoralisme
Montagne et réparti en France



Légende

- Départements
- Part admissible des surfaces pastorales
 - Admissibles
 - Non admissibles

Résultat Analyse RPG 2015

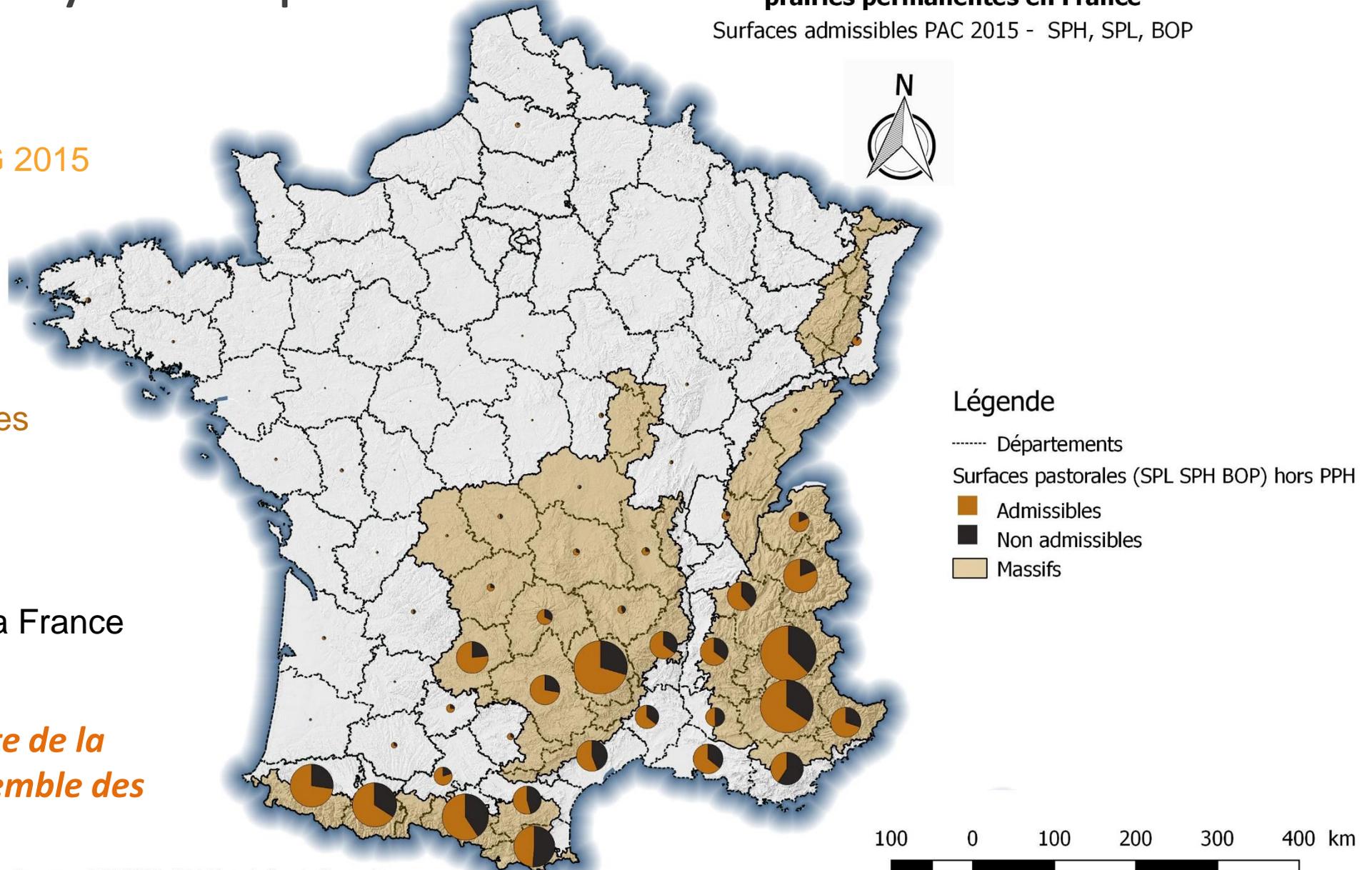
Prise en compte des surfaces pastorales :

- Surfaces pastorales ligneuses et herbagères
- Bois pâturés

→ Pastoralisme :

Montagne et Sud de la France

→ **Veiller à la poursuite de la reconnaissance de l'ensemble des surfaces pastorales**

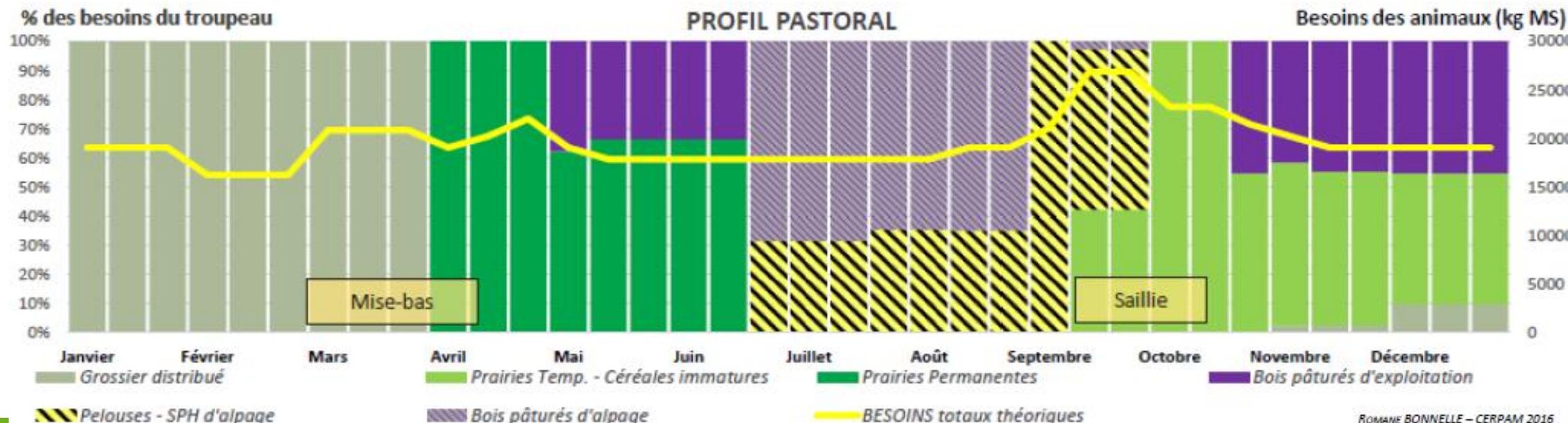


Sources : PAC 2015, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Un élevage Ovins viande - Bovins fromager dans le Mercantour (Alpes Maritimes)

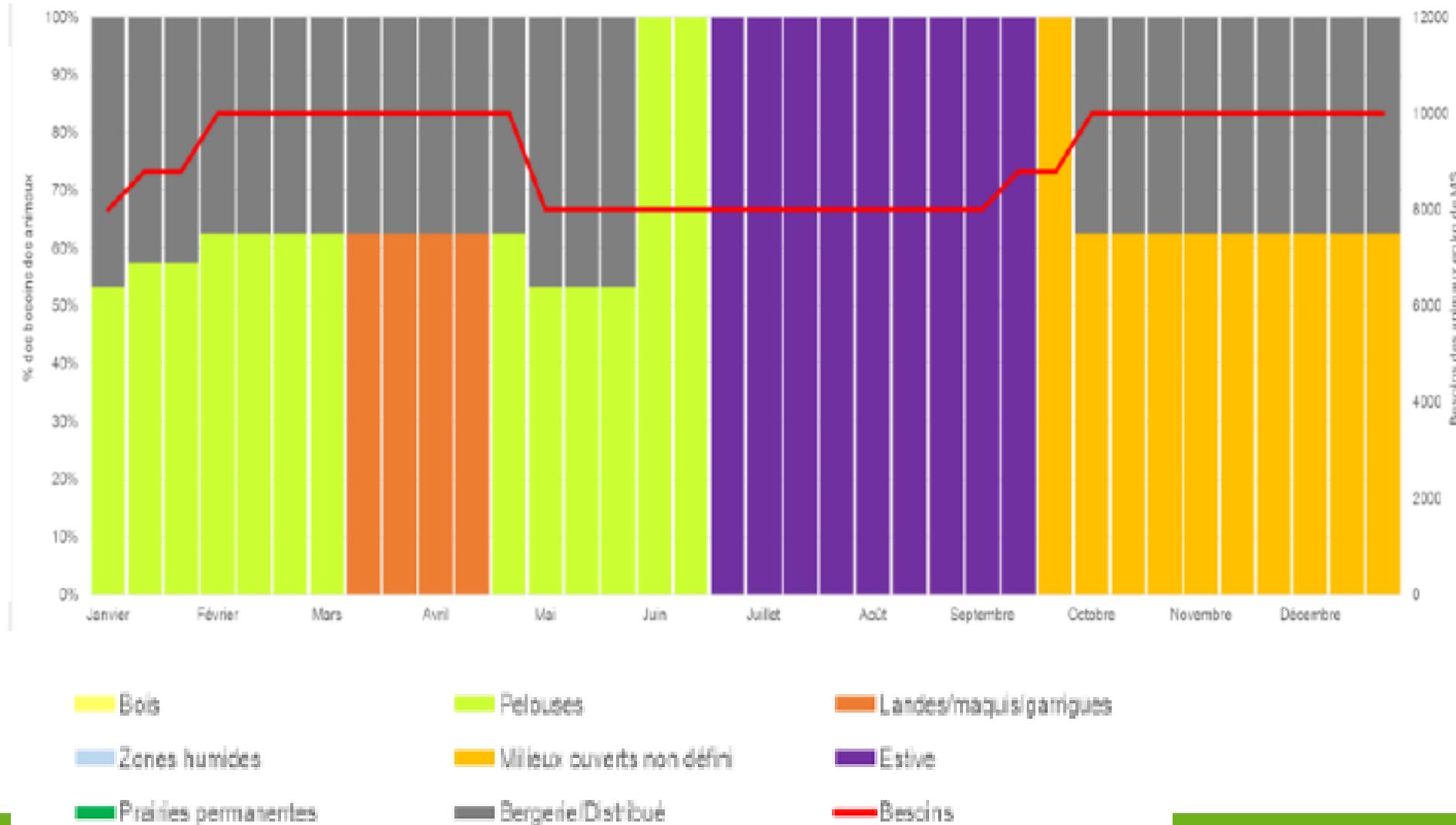
- **600 BREBIS MERINOS** - PRODUCTIVITÉ : 1,33
- **9 VL AVEC PRODUCTION FROMAGÈRE**
- **994 HECTARES SAU/SFP**
 - DONT 20 HA DE PRÉS
 - DONT 214 HA DE PARCOURS LIGNEUX
 - DONT 300 HA DE PELOUSES D'ALPAGE
 - DONT 450 HA DE BOIS PÂTURÉS D'ALPAGE

Profil pastoral



Exemple de profil pastoral d'un élevage ovin en Languedoc Roussillon Languedoc - Cévennes (d'après Jérôme HELLER - SUPAGRO ORA LRME, 2016)

➔ **Reconnaître le potentiel alimentaire des espaces pastoraux à leur juste valeur en lien avec les aides PAC (éligibilité des surfaces peu productives)**



Les organisations collectives : mise en commun des animaux sur l'alpage

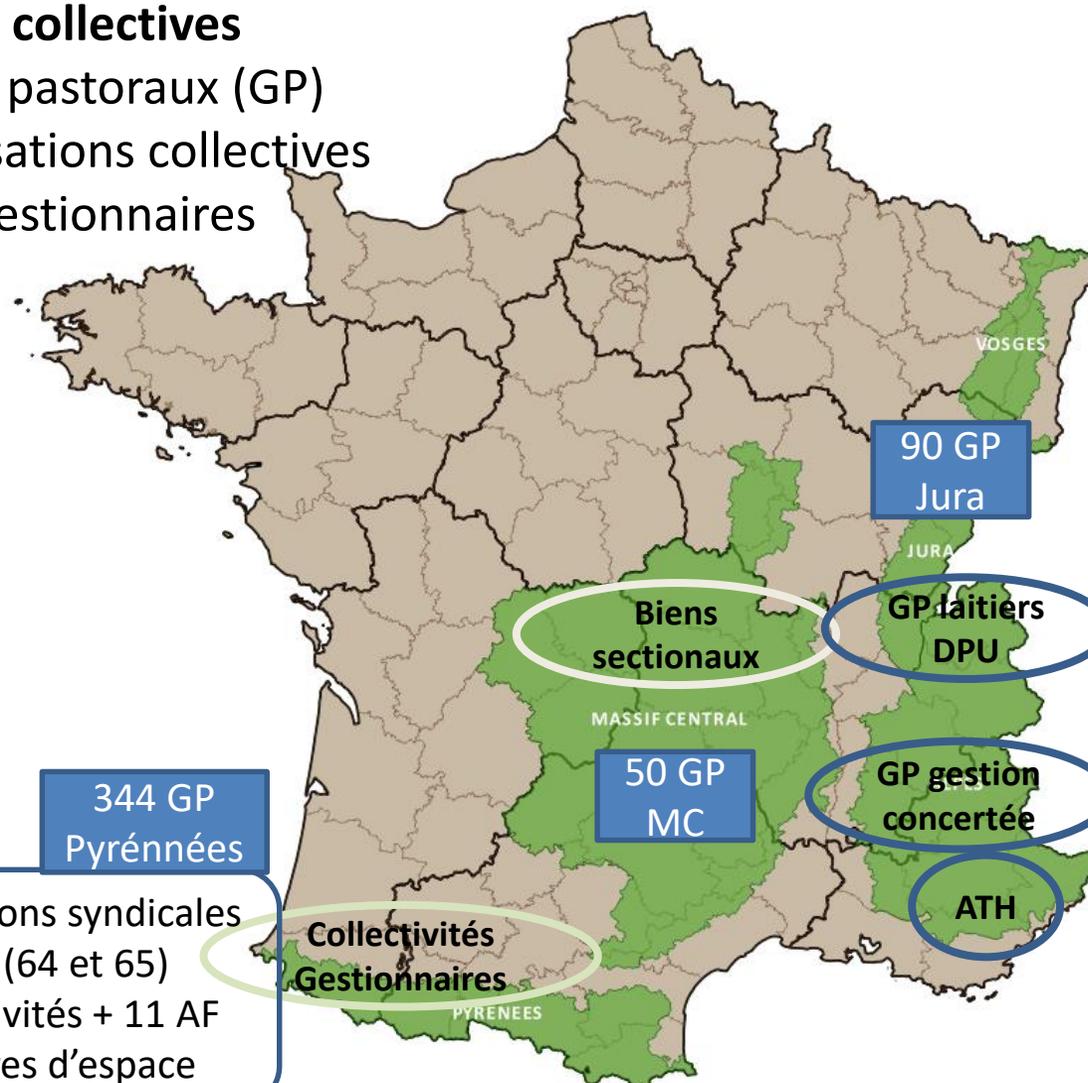
Environ 1 300 organisations collectives

dont 1 050 Groupements pastoraux (GP)

60 autres organisations collectives

195 collectivités gestionnaires

→ 581 300 ha collectifs



→ *Sécuriser et pérenniser les missions des services pastoraux, notamment l'animation pastorale*

90 GP
Jura

Biens
sectionaux

GP laitiers
DPU

561 GP
Alpes

50 GP
MC

GP gestion
concertée

+ 35 GP à gestion concertée
(300 éleveurs en Drôme)
+ 24 hors GP en PACA
dont 10 Association de
transhumance hivernale

344 GP
Pyrénées

+25 commissions syndicales
Pyrénées (64 et 65)
+159 collectivités + 11 AF
gestionnaires d'espace

Collectivités
Gestionnaires

ATH

4 GP

Gestion des aides du 1er pilier sur les estives collectives

- **Risque d'érosion progressive des DPB en lien avec les variations interannuelles de cheptel**
 - Surface rapatriée de l'estive = prorata temporis du nombre d'animaux estivés
 - Variation d'une année sur l'autre du nombre d'animaux estivés ou de la durée d'estive
 - --> des clauses de transfert à réaliser complexes
- **Départs d'utilisateurs sans transferts de DPB aux utilisateurs restants**
 - Les exploitants peuvent quitter le collectif avec leur DPB et les activer ailleurs
 - Nécessité pour les collectifs de rechercher de nouveaux utilisateurs avec DPB non activés
- **Risque de fermeture à l'entrée de nouveaux utilisateurs**
 - Enjeu DPB croissant sur la période 2015-2020, avec la convergence positive pour les estives
 - Un nouvel installé peut émarger à la réserve nationale DPB mais, à défaut de surface supplémentaire, la surface des autres utilisateurs diminue

Enjeu : rattraper les DPB non activés pendant 2 ans

Différentes démarches pour gérer les DPB

Transfert de propriété de DPB au collectif

Transfert des DPB par les utilisateurs au GP qui ensuite les mettent à disposition des éleveurs

Gestion en interne au sein du collectif

Chaque année, et en amont de la déclaration PAC, le **président du collectif** :

- Identifie les éleveurs qui ne pourront pas activer la totalité de leurs DPB
- Calcul les transferts de DPB à opérer entre adhérents

Gestion au sein d'un comité départemental

Composition : DDT, service pastoraux, Chambres d'agriculture

Chaque année, et en amont de la déclaration PAC, le **comité départemental**

- Identifie les éleveurs qui ne pourront pas activer la totalité de leurs DPB
- Calcule les transferts de DPB à opérer entre éleveurs
- Déclenche le contact entre un conseiller PAC et le collectif pour formaliser les transferts

Seule démarche qui fixe les DPB sur l'estive
Un impact possible sur l'ICHN

Un outil calculette à disposition des collectifs

→ *Prévoir une gestion différenciée des DPB sur les estives collectives (portefeuille « DPB estives collectives »)*

Cahiers des charges AOP IGP et Pratiques pastorales

Catégorisation des liens au pastoralisme recensés dans les cahiers des charges AOP IGP :

- **Pas de lien au pastoralisme** : Munster

- **Lien historique** : Chevrotin
« alpage – système agro-pastoral – pâturage d'une végétation spontanée »

- **Lien au pastoralisme avec un élément réglementaire** : Coppa de Corse
« territoires pastoraux de montagne – ressources fourragères spontanées – estives – **Parcours de finition sous chênes et châtaigniers : min 45 jours** »

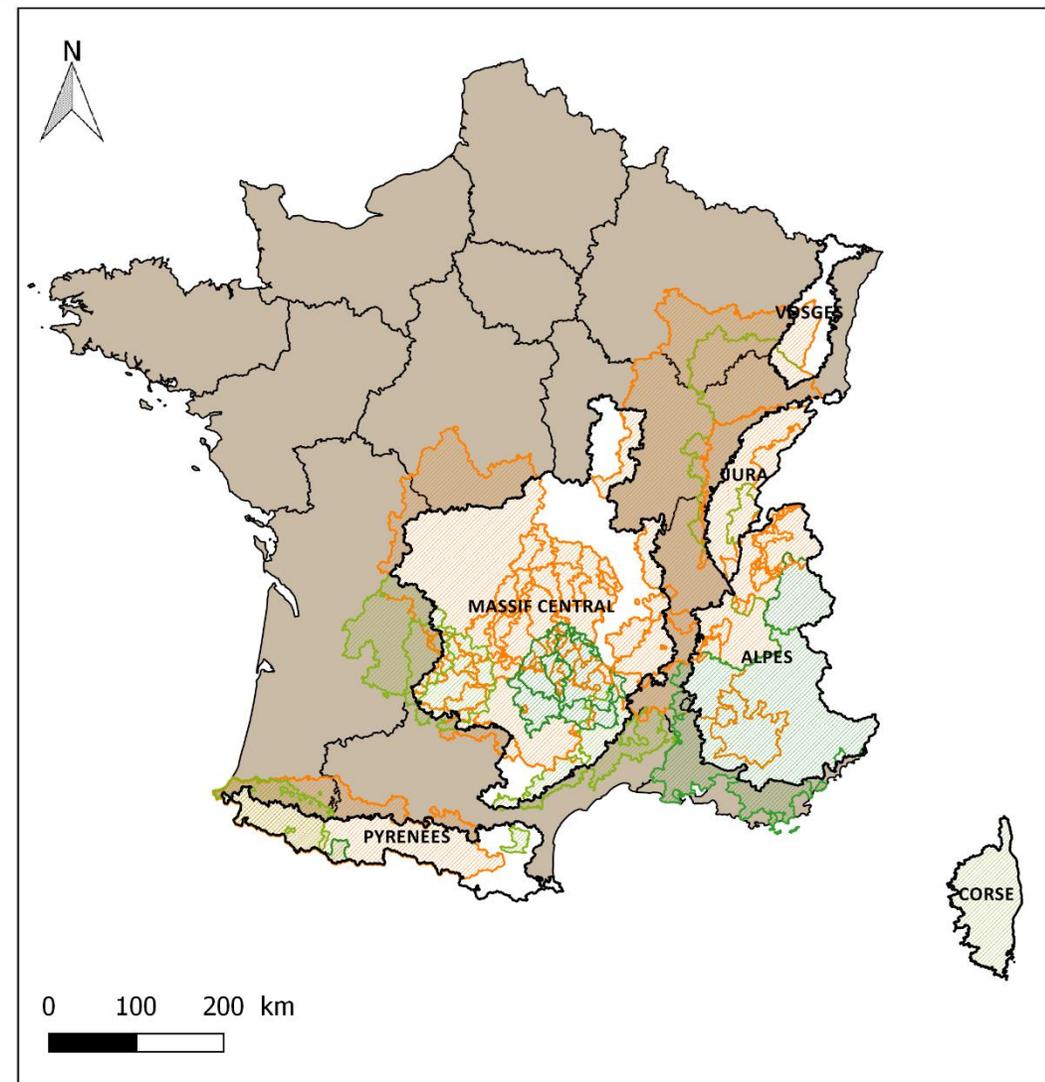
- **Lien réglementaire** : Barèges-Gavarnie
« zones d'estive - **brebis âgées de 2 à 6 ans ayant estivé deux fois minimum** - de mâles castrés de plus de 18 mois ayant estivé au minimum deux fois - identifiés vivants avant leur première montée en estive - La pratique du pâturage en estive est **obligatoire pour la totalité du troupeau au minimum du 15 juin au 31 août [...]** »

Cahiers des charges AOP IGP et Pratiques pastorales

Liens entre les cahiers des charges des AOP-IGP des massifs (viandes et produits laitiers) et l'agropastoralisme

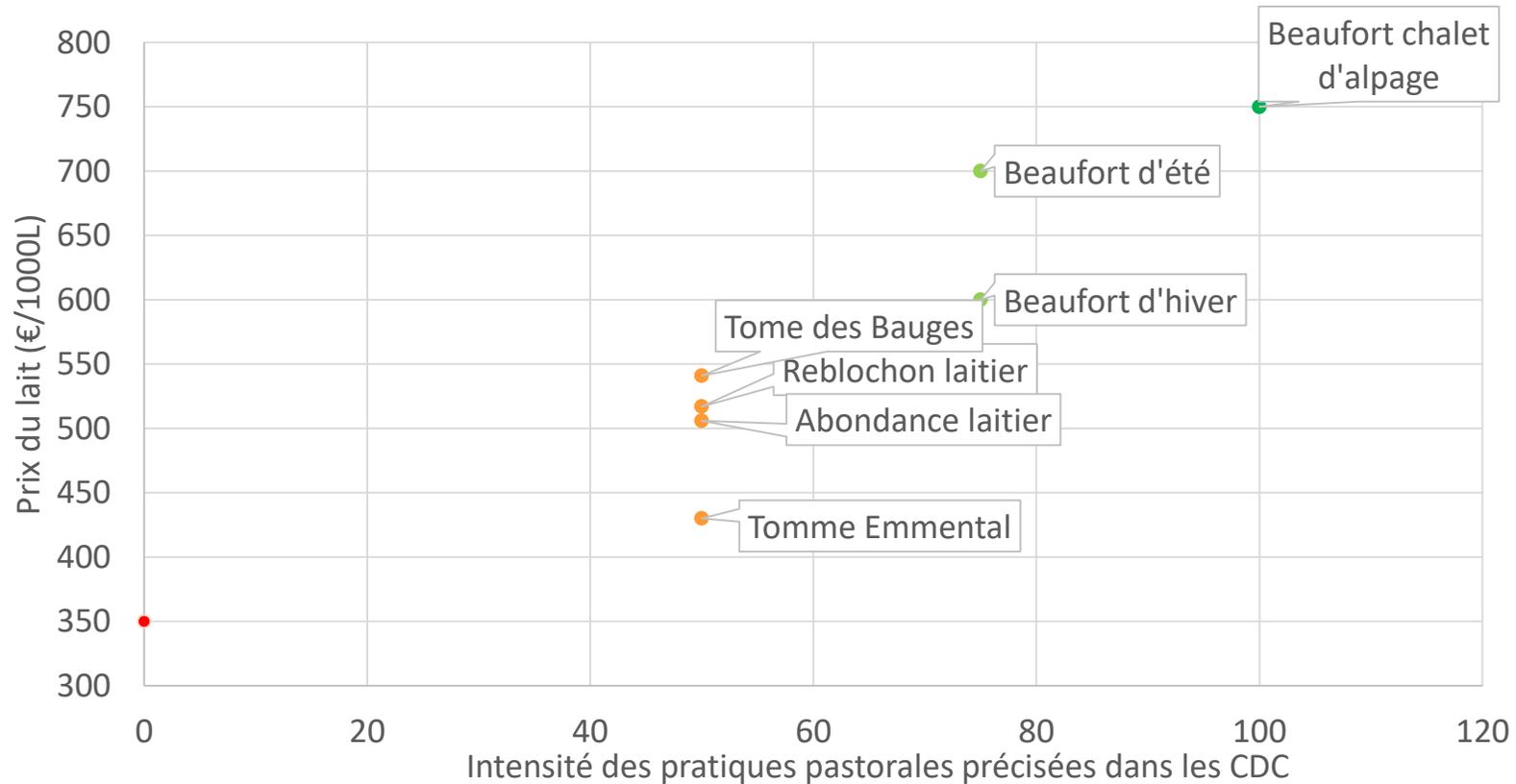
Légende

-  Pratiques pastorales très réglementées (au moins 2)
-  Pratiques pastorales dont un élément est réglementé
-  Pratiques pastorales induites par le milieu naturel et les traditions ancestrales
-  Massifs montagneux français
-  Nouvelles Régions



Prix du lait : AOP / IGP Alpes du Nord

Prix du lait confronté aux pratiques pastorales des cahiers des charges



Prix du lait en fonction des pratiques pastorales imposées par les cahiers des charges

Pas le seul facteur influant : communication....

Produits de Montagne

30 Fromages de montagne dans les massifs français, répartis sur 13 Départements :

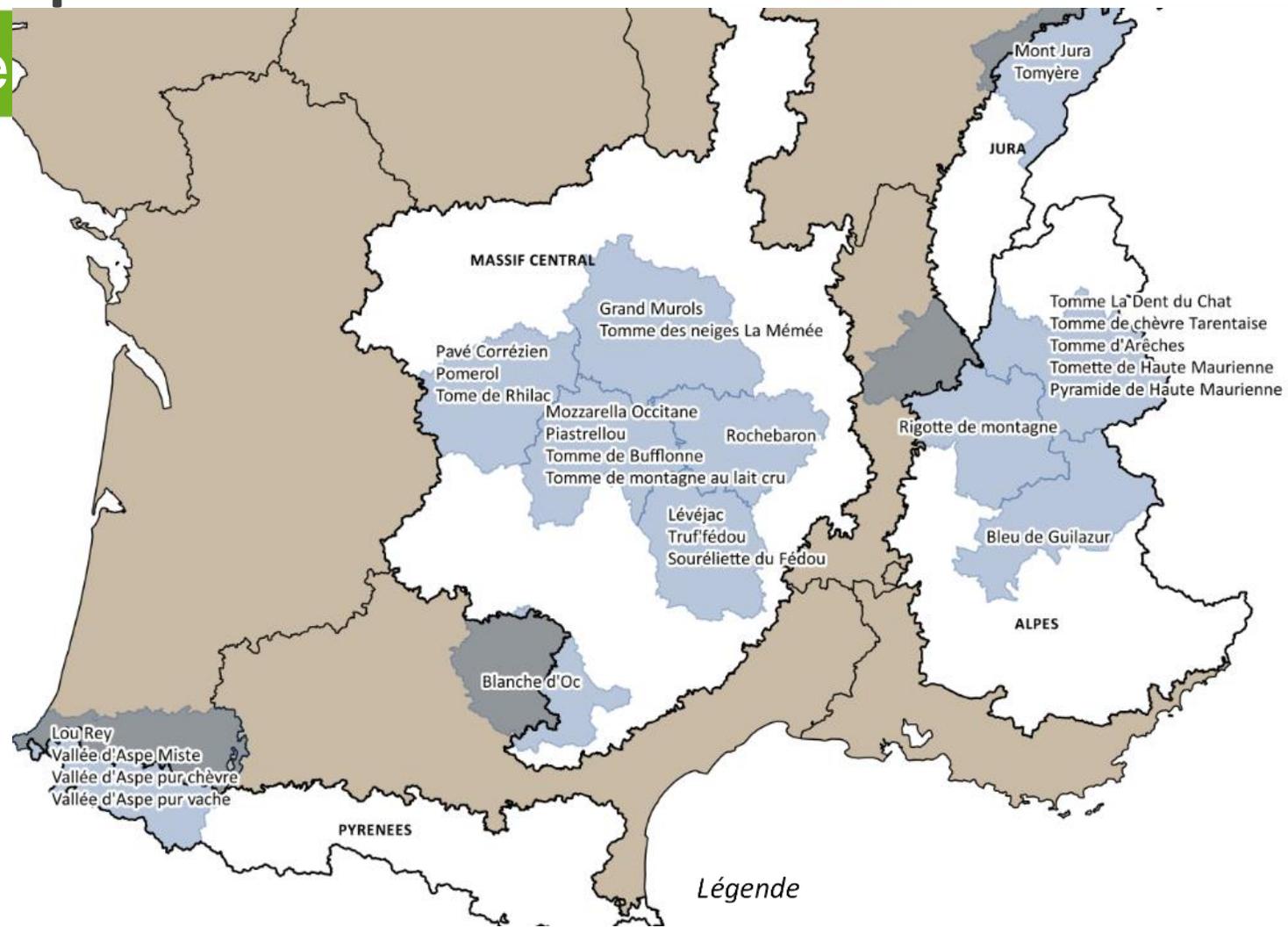
9 dans les Alpes

4 dans les Pyrénées

14 dans le Massif Central

2 dans le Jura

1 dans les Vosges



Légende

- Localisation générale des "Produits de montagne"
- Massifs montagneux français
- Nouvelles régions

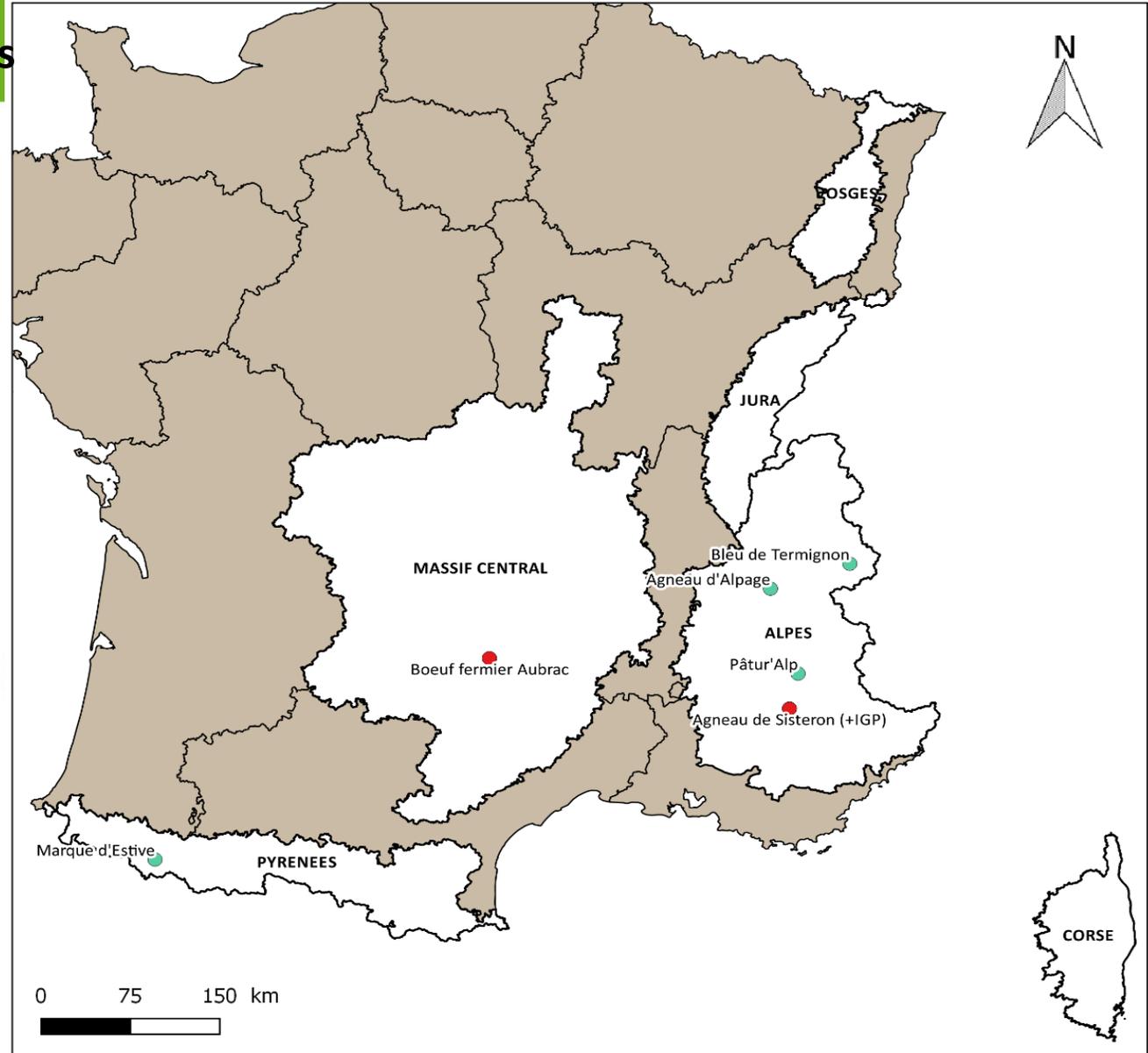
Marques et labels et pratiques pastorales

Légende

- Label Rouge
- Marques représentatives de pratiques pastorales
- Massifs montagneux français
- Nouvelles régions

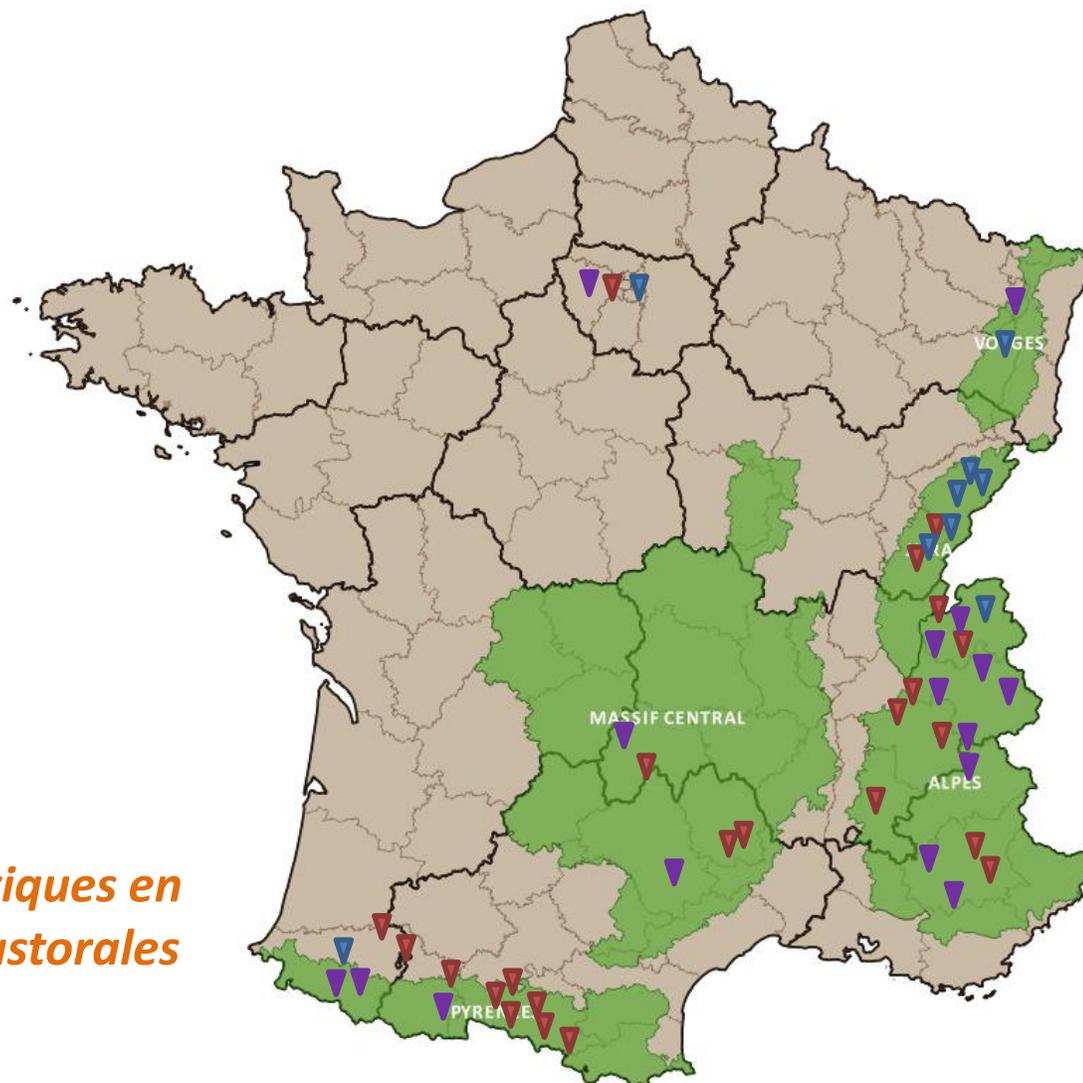


→ *Soutenir et développer les démarches de différenciation et de promotion des produits de montagne et/ou à composante pastorale*



Repérage d'initiatives innovantes

Carte Interactive



- ▲ hébergement, restauration
- ▲ Évènement festif
- ▲ Visite , vente de produits

➔ *Développer les offres touristiques en estive en lien avec les activités pastorales*

Pour améliorer les soutiens à l'agropastoralisme

Des propositions pour chaque thématique du projet qui présente

- les constats, les enjeux
- des propositions avec 2 niveaux de détail : l'idée générale et des outils possibles

Exemple sur la partie Territoire et Environnement

1. Porter à connaissance et reconnaître les aménités agropastorales
2. Concilier les usages entre pastoralisme, tourisme et environnement
3. Gérer les ravageurs, nuisibles, et les dégâts de la faune sauvage sur les surfaces pastorales (campagnols, sangliers...)
4. Soutenir les systèmes d'exploitation face à la prédation
5. Soutenir les territoires face à la prédation

Pour améliorer les soutiens à l'agropastoralisme

Détail des propositions sur la prédation

4. Soutenir les systèmes d'exploitation face à la prédation

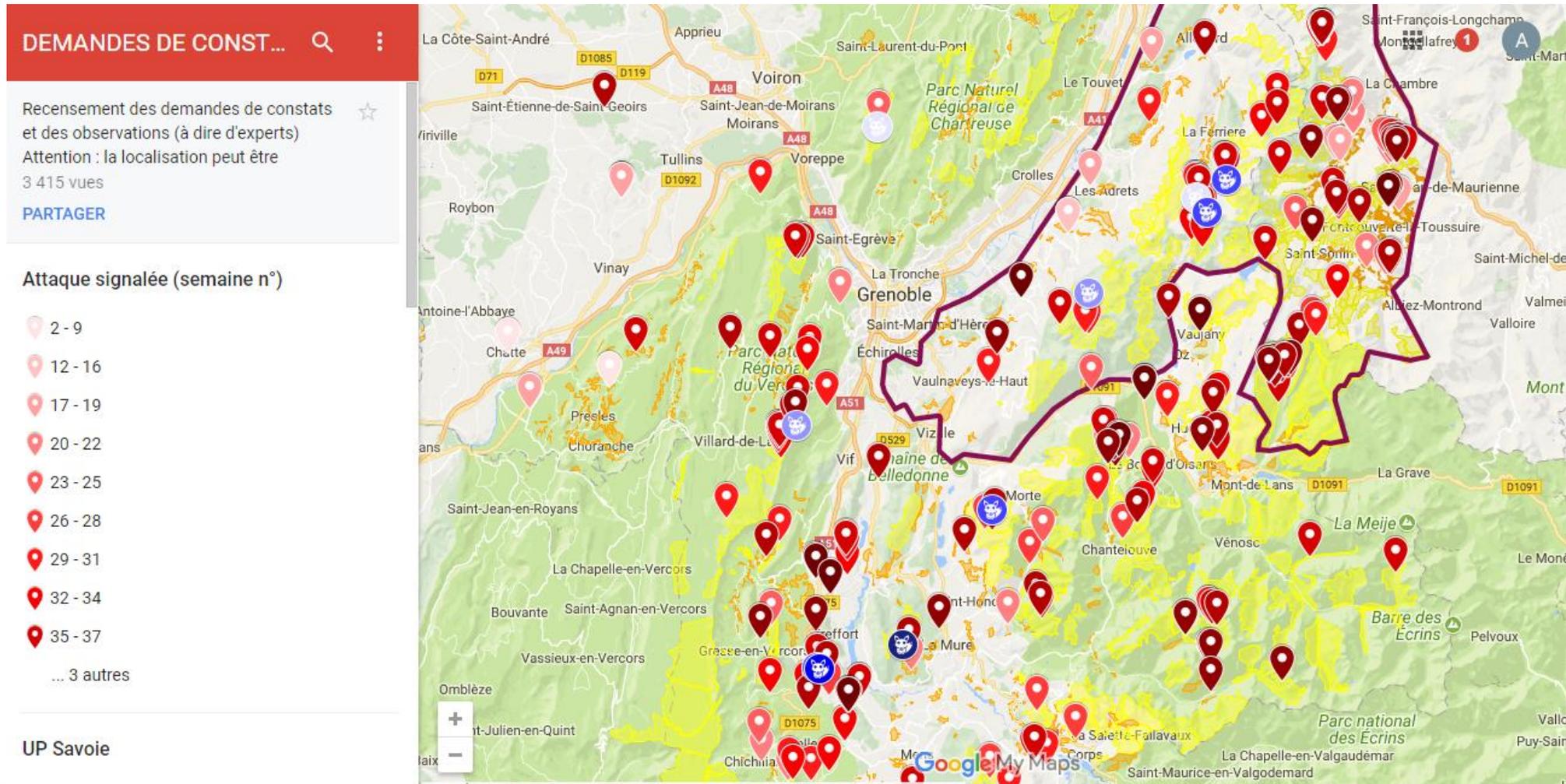
- * Au niveau européen : alimenter la mission parlementaire «grands prédateurs»
- * Au niveau national, assurer la pérennisation des systèmes pastoraux face à la prédation par la prise en compte des recommandations du CAF loup / plan national loup

5. Soutenir les territoires face à la prédation

- Accompagner les territoires confrontés aux conflits entre éleveurs, collectivités et tourisme fréquentant les espaces pastoraux, notamment pour la gestion des Responsabilités
- Veiller à une bonne communication et transparence
 - * Communiquer, avec professionnalisme, auprès du grand public, notamment urbain, sur l'impact de la prédation sur le pastoralisme et les territoires
 - * Conduire les observatoires en totale transparence et concertation

Pour améliorer les soutiens à l'agropastoralisme

Communication innovante : MAP LOUP



Lien avec le Réseau Rural Européen

Restitutions

- Un séminaire de restitution des travaux à Paris le 3 mai 2018
- Des restitutions dans les Massifs auditionnés

Lien Réseau Rural Européen

- Présentation du projet au Comité de Suivi Unique du Réseau Rural en présence du RRE
- Intérêt de poursuivre avec des pays frontaliers
Des sujets transfrontaliers : prédation, sanitaire

<http://www.suaci-alpes.fr/-Agropastoralisme-dans-les-massifs->

<https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-projets-soutenus-par-le-rrn/mobilisation-collective-pour-le/projet-4>

Euromontana, Moutiers le 7 Mars 2018



Réseau Pastoral Rhône Alpes



Vous remerciant pour votre attention

